

A propos ... PARLONS POGNON !!!

Les salaires de la fonction publique sont revalorisés de 0,5% au 1^{er} février 2005

Oui, ... mais !

Regardons cela de plus prêt.

Le détail des mesures gouvernementales

Valeur du point :

- Rien pour le rattrapage ;
- Pas de mesure nouvelle pour 2004 ;
- Sur 2005 : 0,5% en février,
0,5% en novembre, pour une inflation attendue de 1,5% à 2%.

Sommet de grade :

Si bloqué(e) depuis 3 ans en fin de grade au 31/12/2004 : une indemnité exceptionnelle équivalente à 1,2% du traitement annuel brut, versée fin du 1^{er} semestre 2005. **Cette mesure n'est pas garantie pour les fonctionnaires territoriaux et hospitaliers.**

Minimum Fonction publique :

L'échelle 2 est supprimée et fusionnée avec l'échelle 3.
Les grilles sont réduites de 11 à 10 échelons.

Echelle 3 : 1^{er} échelon = indice 275 (niveau SMIC),
2^{ème} échelon = 279,
3^{ème} = 284,
4^{ème} = 288,
5^{ème} = 294,
6^{ème} = 302 et
7/8/9/10^{ème} échelons aux mêmes indices que les 8 au 11^{ème} actuels.

Echelle 4 : 1^{er} échelon = indice 277,
2^{ème} échelon = 282,
3^{ème} échelon = 289 et
4/5/6/7/8/9/10^{ème} échelons aux mêmes indices que les 5 au 11^{ème} actuels.

Échelle 5 : 1^{er} échelon = indice 280,
2^{ème} = 289,
3^{ème} = 297 et
4/5/6/7/8/9/10^{ème} échelons aux mêmes indices que les 5 au 11^{ème} actuels

Pour plus de clarté voir la grille des salaires jointe à ce fichier.

Ces mesures s'appliqueraient au 1 juillet 2005.

D'autres mesures gouvernementales qu'il ne faut pas oublier !

- Élargissement de la CSG (7,5%) et du RDS (0,5%) au 1^{er} janvier 2005. Ces cotisations sont établies sur la base de 97% de la rémunération brute au lieu de 95% précédemment.
- A compter du 1^{er} janvier 2005, cotisation retraite obligatoire de 5% sur les primes et autres rémunérations complémentaires (*voir plus loin*), cela représente 1% minimum de perte de salaire global...
- Perte d'un Jour RTT (le fameux jour Raffarin / Pentecôte) = une journée de salaire perdue.
- Nouvelles hausses de tarifs publics programmées (Transports, énergie, abonnement France Telecom, etc) pour 2005 et la liste s'allonge chaque jour...

A propos des cotisations sur les primes ?

Dès 2005, tous les fonctionnaires bénéficieront d'une retraite additionnelle basée sur les primes et indemnités qu'ils reçoivent.

Un régime de retraite additionnel obligatoire est mis en place à compter du 1er janvier 2005. Ce régime dont la gestion paritaire sera confiée à un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle de l'État, sera :

- par répartition provisionnée
- et par points

Cette retraite additionnelle sera versée au plus tôt à l'âge de 60 ans.

Elle sera servie sous forme de rente mensuelle. Cependant, pour les bénéficiaires qui auront cotisé peu de temps et acquis un nombre de points limité (fixé par décret), cette retraite sera servie sous forme d'un capital unique. Les conjoints survivants ainsi que les orphelins sont également bénéficiaires de cette pension additionnelle

Les primes prises en compte dans le régime additionnel qui est mis en place sont, « les émoluments de toute nature » non sujet à cotisation actuellement et qui ne servent pas aujourd'hui de base au calcul de la pension.

C'est dire que seront pris en compte tous les compléments de salaire qu'ils s'appellent primes, indemnités etc. A contrario toute prime qui serait déjà intégrée dans la base de calcul de la pension et qui serait déjà soumis à cotisation ne pourra servir à nouveau pour le régime additionnel.

Le taux de cotisation sur ces primes sera de 5 % pour l'agent et de 5 % pour l'employeur (État, Collectivité territoriale, Établissement hospitalier). Il sera prélevé sur le montant des primes perçues dans une limite de 20% du traitement indiciaire.

Un exemple :

Traitement mensuel : 1 500 euros
Primes mensuelles : 500 euros

Limite des 20% : $1500 \times 20\% = 300$ euros
Cotisation mensuelle sur primes : $300 \times 5\% = 15$ euros !!!

Si vous touchez 600 € de prime par mois, votre cotisation sera aussi de 15 €
Si vous touchez 150 € de prime par mois, votre cotisation sera de 7,50 € ...

A propos des pertes de pouvoir d'achat des fonctionnaires

Le ministre Dutreil a notamment affirmé "«... *S'il fallait satisfaire une augmentation de 5 % du point d'indice et compter l'inflation pour 2005, cela coûterait 10 milliards d'euros.*» «*Cela signifie qu'il faudrait prélever 170 euros auprès de chacun des 60 millions de Français, soit plus de 1 000 francs par personne ...* »".

Si nous voulons être aussi démagogique que ce monsieur Dutreil : L'État verse 21 milliards d'euros d'aides au patronat, notamment au titre de l'aide à l'emploi, avec les résultats que l'on sait (le chômage en hausse pour 2004), soit 350 euros par français !!!

A propos des fonctionnaires vu par monsieur Dutreil

Article écrit par EMMANUELLE VEIL pour Charli-Hebdo, repris par une (petite) partie de la presse nationale.

Devant les ultra-libéraux de la Fondation Concorde, le ministre de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État s'est lâché et a dit tout le bien qu'il pense des fonctionnaires.

Le restaurant Pépita, situé à proximité des Champs-Élysées était rempli, mercredi 20 octobre, d'une soixantaine de costumes-cravates à la mine cireuse, venus assister à un petit déjeuner-débat avec Renaud Dutreil, ministre de la Fonction publique et de la Réforme de l'État. Cette conférence était organisée par la Fondation Concorde, think tank ultra-libéral proche de Jacques Chirac.

Florilège des déclarations du ministre sur le thème de prédilection de la droite : "Comment insuffler le changement".

"Les retraités de la fonction publique ne rendent plus de services à la nation. Ces gens-là sont inutiles, mais continuent de peser très lourdement. La pension d'un retraité, c'est presque 75% du coût d'un fonctionnaire présent. Il faudra résoudre ce problème."

"A l'heure actuelle, nous sommes un peu méchants avec les fonctionnaires. Leur pouvoir d'achat a perdu 4,5% depuis 2000."

"Comme tous les hommes politiques de droite, j'étais impressionné par l'adversaire. Mais je pense que nous surestimons considérablement cette force de résistance. Ce qui compte en France, c'est la psychologie, débloquent tous ces verrous psychologiques."

"Le grand problème de l'État, c'est la rigidité de sa main-d'œuvre. Pour faire passer un fonctionnaire du premier au deuxième étage de la place Beauvau, il faut un an. Non pas à cause de l'escalier [rires dans la salle], mais des corps. Il y a 1400 corps. 900 corps vivants, 500 corps morts [rires], comme par exemple l'administration des télécoms. Je vais les remplacer par cinq filières professionnelles qui permettront la mobilité des ressources humaines : éducation, administration générale, économie et finances, sécurité sanitaire et sociale. Si on ne fait pas ça, la réforme de l'État est impossible. Parce que les corps abritent des emplois inutiles."

"C'est sur l'Éducation nationale que doit peser l'effort principal de réduction des effectifs de la fonction publique. Sur les 1,2 millions de fonctionnaires de l'Éducation nationale, 800 000 sont des enseignants. Licencier dans les back office de l'Éducation nationale, c'est facile, on sait comment faire, avec Éric Woerth [secrétaire d'État à la Réforme de l'État] : on prend un cabinet de conseil et on change les processus de travail, on supprime quelques missions. Mais pour les enseignants, c'est plus délicat. Il faudra faire un grand audit."

"Le problème que nous avons en France, c'est que les gens sont contents des services publics. L'hôpital fonctionne bien, l'école fonctionne bien, la police fonctionne bien. Alors il faut tenir un discours, expliquer que nous sommes à deux doigts d'une crise majeure - c'est ce que fait très

bien Michel Camdessus, mais sans paniquer les gens, car à ce moment-là, ils se recroquevillent comme des tortues."

Note de l'auteur :

Michel Camdessus, ancien président du FMI (celui-là même qui a conduit l'Argentine et l'Afrique sur la voie de la banqueroute grâce à ses injonctions ultra libérales à récemment remis à N. Sarkozy, sur la demande de ce dernier, un rapport sur ce qui peut être résumé par l'état catastrophique de la France sur le plan économique mondial à cause (forcément) des fonctionnaires, des syndicats, de la gauche et des lois qui tuent toute initiative entrepreneuriale.

Notes JAC :

Un think tank (traduction littérale de l'anglais : réservoir de pensées) : terme à la mode pour signifier quelque chose comme "cercle de réflexion".

Dutreil a démenti (mais pas trop fort pour ne pas attirer l'attention sur ce fait !).

Une pétition a circulé (et circule certainement encore) dans la fonction publique pour dénoncer ces propos scandaleux et demander la démission du personnage.

Il se dit (Canard enchaîné) que cela lui a coûté (auprès de Chirac) la place de ministre des finances (après le départ de Sarkozy) pour lequel il était candidat potentiel

A l'Équipement, la masse salariale globale n'augmentera en 2005 que de 0,9%, soit la moitié de la hausse des prix prévue.

Contrairement à ce qui est affirmé, d'ailleurs, le poids des rémunérations des fonctionnaires de l'État n'augmente pas et la part des rémunérations des fonctionnaires actifs et retraités dans la richesse nationale (le PIB) non plus.

A propos du lundi de Pentecôte

Le décret 2004-1307 du 26 novembre 2004, paru au Journal Officiel du 30 novembre 2004, est venu modifier l'article 1^{er} du décret précité. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2005, « la *durée annuelle de travail effectif est augmentée de 7 heures* ». De plus, les termes 1600 heures sont remplacés par les termes 1607 heures.

Petit rappel : à l'Équipement c'est bien le lundi de Pentecôte qui a été choisi comme jour de travail supplémentaire. La DDE 82 ne sera pas fermée ce jour là pour cause de RTT collective (proposition de l'administration rejetée au CTPS du 16 décembre 2005).

Nos "grands penseurs raffariniens" n'ont fourni à ce jour aucun élément démontrant comment une journée de travail supplémentaire d'agents publics payés sur crédit d'État allait permettre de dégager des financements pour les personnes âgées ou handicapées.

A propos des résultats prévisibles ...

Après ces constatations diverses et variées ... que pouvons nous prévoir ?

... une année de perte de pouvoir d'achat pour les fonctionnaires et agents publics, de l'ordre de - 1 à 1,5 % qui s'ajouteront à une perte de 5% depuis 2000 !!!

